

# BOOSTEZ VOTRE PROJET DE CHALEUR RENOUVELABLE AVEC LE SYDEC

**Le SYDEC propose aux collectivités landaises un soutien financier\* pour leurs projets de chaleur renouvelable via un Contrat Chaleur Renouvelable Territorial porté avec l'ADEME.**



## Qu'est-ce que la Chaleur Renouvelable ?

Elle inclut principalement le bois-énergie, la géothermie et l'énergie solaire thermique. Les réseaux de chaleur, permettant de partager la production entre plusieurs bâtiments, sont éligibles aux aides du SYDEC.

## Le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial

Depuis juillet 2022, le SYDEC gère le Fonds Chaleur de l'ADEME, proposant jusqu'à 80% d'aide pour les études et des financements forfaitaires pour les travaux, sous conditions.

**Faites confiance au SYDEC pour vos projets de chaleur renouvelable !**

**\*ATTENTION !  
Ces aides ne portent pas sur les pompes à chaleur aérothermiques.**

## Pourquoi opter pour la Chaleur Renouvelable ?

Opter pour la chaleur renouvelable permet de remplacer les énergies fossiles par une solution plus performante et moins énergivore, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre. Cela contribue à la transition énergétique, permet d'anticiper les réglementations, réduit la facture énergétique et favorise la promotion de l'énergie locale.



**Contactez Fabien OLIVIER  
07 86 96 48 75  
fabien.olivier@sydec40.fr**

## L'accompagnement du SYDEC

Le SYDEC propose un accompagnement complet, de l'étude d'opportunité à la mise en service. Un marché à bons de commande est également disponible pour les études de faisabilité et la maîtrise d'œuvre.